

« JE SOUHAITE TRANSMETTRE MON EXPLOITATION »

VOUS CESSEZ VOTRE ACTIVITÉ/PRENEZ VOTRE RETRAITE,
VOUS VOULEZ QUE VOTRE EXPLOITATION PERDURE,
VOUS DÉSIREZ QU'ELLE SOIT REPRISE PAR UN AGRICULTEUR,
VOUS SOUHAITEZ VALORISER VOTRE PATRIMOINE,

La Safer Grand Est vous accompagne.





L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SAFER GRAND EST

Le conseiller foncier de la Safer :

- Vous aide à **évaluer votre bien**.
- Etudie avec vous des **solutions sur mesure** de transmission (vente ou location, partielle ou totale, en une ou plusieurs fois ,...).
- Négocie la **transmission du foncier** de votre exploitation avec **vos propriétaires**.
- **Fixe** avec vous les **conditions** et le **prix de vente** (ce prix sera identique pour tous les acquéreurs potentiels).
- **Annonce la vente** de votre bien.
- Cherche des **candidats sérieux à la reprise** de votre exploitation et recueille les candidatures.
- **Identifie le ou les candidat(s)** dont le projet répond le **mieux à la reprise** de votre exploitation.
- Vous **accompagne** tout au long du processus de transmission jusqu'à la **signature des actes notariés**.

POURQUOI FAIRE APPEL À LA SAFER ?

- La Safer vous aide à **maîtriser l'ensemble du foncier** de votre exploitation pour le transmettre.
- Vous êtes **déchargé de la négociation et de l'arbitrage** entre candidatures concurrentes.
- Vous bénéficiez de **l'expertise juridique** de la Safer qui **sécurise** vos opérations.
- La Safer peut vous proposer une **assurance garantissant les défauts de paiement** de fermage.



Contactez l'équipe Safer
de votre département !

INFORMATIONS ET CONTACT :
www.safer-grand-est.fr

